

MODE D'EMPLOI

LA GRAINOTHÈQUE

ET CHARTE

LA GRAINOTHÈQUE PERMET L'ÉCHANGE DE GRAINES DE MANIÈRE LIBRE ET GRATUITE. ÉCHANGEZ VOS GRAINES ICI EN SUIVANT LES ÉTAPES DÉCRITES CI-DESSOUS !

La charte

À lire (au verso), par exemple pour en savoir plus sur les grainothèques, ou pour identifier les graines qui sont les bienvenues et celles qui ne le sont pas.

Les sachets

Déposez vos graines dans les sachets prévus à cet effet. Des feuilles photocopiées sont disponibles avec des indications pour les confectionner. Merci d'utiliser les sachets recommandés : leur taille uniformisée nous aide à garder la grainothèque ordonnée.

Les échanges de graines

Prenez les graines dont vous avez besoin et amenez-en de temps en temps. Le succès de la grainothèque repose sur un équilibre entre les graines entrantes et sortantes. Évitez le gaspillage.

Les informations à partager

Sur les sachets, indiquez les informations nécessaires pour les autres utilisateurs de la grainothèque.

Incluant :

- L'espèce et la variété (si connue)
- Le lieu et la date (mois, année) de la récolte des graines
- La date idéale pour les semis
- Un commentaire informatif ou sympathique


Nous restons à votre disposition et vous remercions de votre visite.

Bonne chance avec vos semis !



bibliothèque
martigny —
combe

POUR RESTER INFORMÉ.E, RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE !

 @parcvalleedutrient - www.parc-valleedutrient.ch



LA CHARTE

PAR CETTE CHARTE, JE M'ENGAGE À RESPECTER LES BONNES PRATIQUES SUIVANTES

Les objectifs

- Encourager la liberté d'échanger des graines et transmettre les connaissances autour du jardinage.
- Soutenir le don et le troc entre jardinier·ères amateur·rices.
Aucun échange commercial.
- Préserver la biodiversité dans les jardins.

Les types d'espèces

Acceptées

- Les graines de fleurs, légumes, fruits, plantes aromatiques ou sauvages.
- La biodiversité est favorisée en plantant des espèces ou variétés locales (s'il en existe). Adaptées à nos contrées, elles permettent aussi d'avoir un meilleur rendement dans votre jardin.

Interdites

- Les graines de plantes envahissantes (documentation disponible dans la grainothèque).
- Les graines dites « F1 », non reproductibles, issues d'un croisement d'espèces (hybrides) pour plus de rendement.

Demandez-nous conseil !

Traitement

- Seules les graines dont la provenance est connue (votre jardin) sont acceptées.
- Les graines sont produites sans produit chimique, pesticide ou engrais chimique.

Préparation


- Les graines doivent être séparées d'autres structures, triées et stockées dans un sachet.
- Les informations nécessaires sont notées sur le sachet comme indiqué.
- Cas particulier : les semences de légumineuses (haricots, pois, lentilles, etc.) doivent impérativement être séchées et gardées une semaine au congélateur avant d'être amenées à la grainothèque, afin d'éviter la prolifération d'insectes ravageurs.

La grainothèque est un service offert conjointement par la Bibliothèque communale et scolaire de Martigny-Combe, la commune de Martigny-Combe et le Parc naturel régional de la Vallée du Trient qui ne peuvent être tenus pour responsable en cas de non-respect de cette charte par ses utilisateurs.



**bibliothèque
martigny —
combe**

POUR RESTER INFORMÉ.E, RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE!

 @parcvalleedutrient - www.parc-valleedutrient.ch

